

PROJET PEDAGOGIQUE

Primaire 6/12 ans

Octobre 2024

LA FAMILLE ADDAMS
S'INVITE À LA MPT

INSCRIPTION À PARTIR DU
MARDI 01 OCTOBRE DÈS 9H
PLANNING DISPONIBLE SUR LE
SITE INTERNET

AU BUREAU D'ANIMATION
DU LUNDI AU JEUDI DE 9H-12H A 14H-18H
MAISON POUR TOUS

4 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
76430 SAINT ROMAIN DE COLBOSC
02.35.20.00.16
www.mptsr.fr
mptsr@gmail.com

LE HAVRE SEINE NORMANDE
SAINT ROMAIN DE COLBOSC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
ALLOCAIONS FAMILIALES Caf de Seine-Maritime

MAISON POUR TOUS
4 avenue du Général de Gaulle
76430 Saint Romain de Colbosc
02.35.20.00.16

Sommaire

| | |
|--|----|
| I.PRESENTATION DE LA STRUCTURE..... | 4 |
| A.Organisateur | 4 |
| B.Public et environnement..... | 5 |
| C.Tarifs..... | 5 |
| D.Les locaux à disposition | 5 |
| E.Prises en charge spécifiques | 6 |
| II.L'ACCUEIL DE LOISIR..... | 7 |
| A.Organisation..... | 7 |
| B.Les activités exceptionnelles | 12 |
| C.L'équipe d'encadrement..... | 13 |
| D.Les objectifs pédagogiques..... | 14 |
| III.Rôles et fonctions de l'équipe | 15 |
| A.La constitution de l'équipe..... | 15 |
| B.La formation des animateurs..... | 16 |
| C.Personnel de service | 16 |

Préambule :

« La Maison Pour tous (MPT) a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes. Elle permet à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire.

La démocratie se vivant au quotidien, la MPT a pour mission d'animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale répondant aux attentes des habitants. De telles actions encouragent l'initiative, la prise de responsabilité et une pratique citoyenne.

La MPT favorise le transfert des savoirs et expériences entre générations et encourage les expressions et les pratiques culturelles de l'ensemble de la population.

Elle contribue à la création et au maintien des liens sociaux dans la ville, les villages... Elle met à disposition des citoyens ses compétences et son savoir-faire dans la manière de maîtriser des projets, de gérer des équipements collectifs et d'animer les relations entre personnes.

Avec les élus, les animateurs bénévoles et les salariés, elle a une exigence de qualité et de pertinence pour les offres de service en matière de loisirs, d'animation et de formation. Elle agit notamment en partenariat avec les associations, les collectivités locales et territoriales... »

La MPT est affiliée au Réseau des MJC Normandes (RMJCN) et adhère à la chartre et positionnement de la confédération des Maisons de Jeunes et de la Culture de France (CMJCF).

I. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

A. Organisateur

- La Maison Pour Tous

Située géographiquement proche du centre-ville de Saint Romain de Colbosc, la Maison Pour Tous offre une capacité d'accueil importante (150 enfants).

Ses locaux disposent d'un grand nombre de salles d'activités fonctionnelles, modulables et ré aménageables pour accueillir dans de bonnes conditions les différentes tranches d'âges des enfants et des jeunes au sein de son ALSH :

- 6/7 ans
- 8/9 ans
- 10/12 ans

Les salles sont fonctionnelles pour des activités dites « thématiques », pour les temps d'animation et de vie quotidienne, ainsi que des salles réservées pour l'équipe d'animation :

- Une cuisine
- Une salle de réunion
- Un billard
- Une salle poterie / bricolage
- Une bibliothèque
- 2 régies
- Le Pôle Ressources
- Un jardin avec potager

La Maison Pour Tous est située dans un espace culturel à part entière au sein de la commune, et est donc entourée d'un centre aquatique, d'un gymnase, d'une salle de spectacle, d'une base plein air incluant terrains de tennis, basket, pétanque et city-stade.

Les enfants et les jeunes disposent de beaucoup d'espaces et de structures pour jouer.

B. Public et environnement

Le centre implanté en milieu rural accueille essentiellement des enfants issus de ce milieu. Le contexte socio-économique est dans son ensemble favorisé. On observe tout de même :

- La migration de populations urbaines vers les campagnes
- La présence croissante d'enfants en situation de difficultés sociales et familiales

Pour une meilleure accessibilité aux services pour la population, la Maison Pour Tous adapte ses tarifs en fonction du quotient familial.

Nous pouvons observer qu'il y a une demande importante en terme d'activités extra-scolaire sur la commune et le canton.

C. Tarifs

| | ALSH/St Romanais | ALSH/Hors St Romanais |
|---------------|------------------|-----------------------|
| | Journée | Journée |
| QF inf à 467 | 9.50 € | 9.98 € |
| QF inf à 620 | 11.50 € | 12.08 € |
| QF inf à 773 | 13.60 € | 14.28 € |
| QF inf à 926 | 15.70 € | 16.49 € |
| QF inf à 1079 | 17.80 € | 18.69 € |
| QF inf à 1232 | 19.90 € | 20.90 € |
| QF inf à 1233 | 22.00 € | 23.10 € |

D. Les locaux à disposition

La Maison Pour Tous (6 à 12 ans)

La Maison Pour Tous a une capacité d'accueil de 150 enfants qui sont répartis en plusieurs tranches d'âges. Les salles sont modulables et adaptables en fonction du nombre d'enfants. Les enfants de la MPT mangent au restaurant scolaire de l'école F. Hanin, située à 300m. ils s'y rendent à pied.

A proximité de l'accueil il y a une piscine, deux gymnases, une base de plein air, terrains de sports (tennis et basket extérieurs, city-stade) ...

Le Pôle Ressource. Ce lieu, légèrement à part de la MPT est équipé en fonction des besoins de cette tranche d'âge. Baby-foot, tennis de table, jeux de société, accès internet... sont alors mis à disposition des jeunes présents durant les temps extra-scolaires.

E. Prises en charge spécifiques

Enfant en situation de handicap

La Maison Pour Tous s'adapte en fonction des enfants en situation de handicap physique et mental. Après concertation avec la famille, un accompagnement personnalisé est alors proposé, dans la limite des compétences de l'équipe encadrante, et dans le respect de chacun.

Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Les enfants disposant d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) se voient proposer une solution adaptée en fonction de sa situation, et en concertation avec les responsables légaux.

Dans des cas spécifiques où le prestataire de restauration n'est pas en mesure de préparer un menu adapté, les parents sont autorisés à fournir le repas et le goûter.

II. L'ACCUEIL DE LOISIRS

A. Organisation

L'accueil de loisirs est ouvert à chaque période de vacances scolaires, sauf à Noël. Les inscriptions commencent 3 semaines avant le début de l'accueil pour les petites vacances, et 1 mois et demi avant pour les grandes vacances. L'inscription se fait au minimum pour 3 jours par semaine, toute la journée. Un planning prévisionnel d'activité sera affiché dans nos locaux et publié sur notre site internet et nos réseaux sociaux une semaine avant l'ouverture des inscriptions.

Pour inscrire leur(s) enfant(s), les parents doivent se rendre au bureau de l'animation. Le tarif est défini selon le quotient familial.

JOURNEE TYPE

| Heures | Missions (Ce qui doit être fait) | Déroulement (Comment doit-il le faire) |
|--------|---|---|
| 8h-9h | <ul style="list-style-type: none">- Accueillir les parents et les enfants- Proposer des espaces de jeu pour le temps d'accueil- Informer les parents du déroulement de la journée tout en recueillant et transmettant les informations nécessaires- Installation du matériel de la journée | <p>Les animateurs arrivent de manière échelonnée de 8h à 8h30.</p> <p>2 à 3 animateurs arrivent toutes les 15 minutes</p> <ul style="list-style-type: none">- 1 animateur chez les 6 ans- 1 animateur chez les 7/8 ans, et/ou 9/12 ans <p>(Selon le planning des horaires)</p> <p>Lors du temps d'accueil, l'animateur arrivant à 8h devra être présent dans sa salle pour accueillir les enfants.</p> <p>Il aura avec lui un cahier de suivi et le tableau des présences. Lorsqu'un animateur n'est pas présent sur son groupe, c'est au Directeur (selon ses missions) ou à un animateur de prendre un groupe.</p> <p>Un espace de jeu/dessin/lecture devra être mis en place.</p> <p>Mission des animateurs de 8h15 : installation du matériel de la journée. (Devra être vérifié la veille)</p> <p>L'espace toilette sera disponible dans le couloir. Les enfants pourront accéder aux toilettes, sous la surveillance d'un animateur lors du temps d'accueil.</p> |

| | | |
|-------------|---|---|
| 9h-9h30 | <ul style="list-style-type: none"> - Fermeture de l'accueil du matin - Transfert toilettes échelonnées - Vérification chasse d'eau et lavage des mains - Explication déroulement journée - Explication des règles de vie | <p>Mission des animateurs de 8h30 : préparation des listes pour le transfert des enfants allant aux toilettes. 3 groupes de 6 ans, 7/8 ans, et de 9/12 ans. Cette liste devra être gardé tout au long de la journée.</p> <p>L'animateur présent à l'accueil devra fermer la porte de son groupe pour signaler la fin de l'accueil.</p> <p>Les animateurs de 8h30 seront chargés de s'occuper des transferts des toilettes. Ils devront veiller à ce que les enfants tirent les chasses d'eaux et se lavent les mains.</p> <p>Une explication du déroulement de la journée ainsi que les règles de vie devront être faite durant ce temps.</p> |
| 9h30-10h30 | - Activités | <p>Une table/caisse sera disponible pour mettre leurs activités/matériels dans leur salle. L'accès à la régie ne sera pas autorisé.</p> <p>Exemple d'un déroulement d'activité :</p> <p>2 activités (A, B) sont proposées. Organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 groupes de 18 enfants. - Durée des activités : 30 min minimum selon l'activité <p>Lorsque le temps a été dépassé, les groupes changeront d'activités.</p> <p>Le déroulement des activités se fera en fonction des activités proposées.</p> |
| 10h30-10h45 | <ul style="list-style-type: none"> - Fin de l'activité - Rangement avec les enfants des activités | <p>Rangement des activités avec les enfants. Les animateurs pourront ranger le matériel avec les enfants ou déposer le matériel dans la caisse présente dans leur salle.</p> <p>Les transferts toilettes pourront se faire dans la même organisation que celle du matin.</p> <p>.</p> |

| | | |
|-----------------|--|--|
| 10h45- 11h15 | <ul style="list-style-type: none"> - Temps extérieurs coin city-stade/terrain de basket - Délimitation de la zone de jeu extérieur - Gilet jaune porté par les animateurs - Trousse de secours en main - Pause des animateurs | <p>Les enfants vont pouvoir aller sur l'espace du city stade</p> <p>Organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plots devront délimiter l'espace extérieur du le city stade et panier de basket. - Gilets jaunes devront être mis par les animateurs. - Trousse de secours à emporter. <p>Une pause de 10 min par groupe de 2 à 3 pourra être prise par les animateurs. (2 à 3 animateurs par pause)</p> |
| 11h15- 11h30 | <ul style="list-style-type: none"> - Passage aux toilettes des groupes 6 ans en 1er - Passage aux toilettes des groupes 7/8 ans en 2nd - Passage aux toilettes des groupes 9/12 ans en 3^{eme} | <p>Passage aux toilettes par tranche d'âge. Les animateurs sont amenés à garder les listes de groupe toilettes pour organiser le passage et éviter l'amas de personnes dans les couloirs. Ils doivent veiller à ce que les enfants tirent les chasses d'eaux et se lavent les mains.</p> |
| 11h30 | <ul style="list-style-type: none"> - Départ des 6 ans à la cantine - Gilets jaunes - Trousse de secours - Liste des enfants présents | <p>Départ de la Maison Pour Tous, les animateurs doivent partir avec : Gilet jaune, trousse de secours, liste des enfants présents.</p> |
| 11h45 | <ul style="list-style-type: none"> - Départ des 7/8 ans suivis des 9/12 ans à la cantine - Gilets jaunes - Trousse de secours - Liste des enfants présents | <p>Départ de la Maison Pour Tous, les animateurs doivent partir avec : Gilet jaune, trousse de secours, liste des enfants présents.</p> |

| | | |
|--------------------|---|--|
| <p>11h45-12h40</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Temps repas - Arrivée des enfants à la cantine (Ecole François Hanin) - Vérification des régimes alimentaires/allergies - Prise des plateaux repas - Installation des enfants - Débarrassage plateaux repas - Temps extérieur des enfants | <p>Les enfants sont arrivés à la cantine vers 11h40 pour le groupe des 6 ans, 11h50 pour les 7/8 ans, et les 9/12 ans.</p> <p>Lors de ce temps 1 animateur mènent les enfants à ce qu'ils puissent prendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plateau - Essuies - Couverts (Fourchettes, Cuillères, Couteaux) - Verre <p>Les enfants (par groupe) avec un régime alimentaires/allergies seront servis en premier. Ils seront ensuite guidés pour aller s'installer sur les tables par un second animateur. Le troisième veillera à installer les places des animateurs avec un gilet jaune. Ils devront être placé à l'extrémité des tables. (2 par tables si possible)</p> <p>Lors de la fin du repas, 2 animateurs sont désignés pour débarrasser les plateaux repas que les enfants amèneront devant eux. Une table sera mise à disposition pour le débarrassage.</p> <p>2 animateurs devront se charger d'amener par groupe de 6 les enfants pour qu'ils puissent amener leur plateau. Ils devront ainsi avoir mis leur manteau, ranger leur chaise et amener leur plateau aux animateurs responsable du débarrassage.</p> <p>2 autres animateurs, se chargeront d'emmener les enfants à l'extérieur (cour des primaires)</p> <p>Un passage (si besoin) sera possible aux toilettes extérieur de la cour des primaires. Sous la surveillance d'un animateur.</p> |
| <p>12h40-13h30</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Retour à la Maison Pour Tous - Temps extérieurs des enfants - Délimitation de la zone de jeu extérieur - Gilet jaune porté par les animateurs - Trousse de secours en main - Pause des animateurs | <p>Les enfants vont pouvoir aller sur l'espace du city stade</p> <p>Organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plots devront délimiter l'espace extérieur du le city stade et panier de basket. - Gilets jaunes devront être mis par les animateurs. - Trousse de secours à emporter. <p>Une pause de 20 min par groupe de 2 sera prise par les animateurs. (2 à 3 animateurs par pause)</p> |

| | | |
|-------------|--|---|
| 13h30-13h45 | <ul style="list-style-type: none"> - Passage aux toilettes des groupes 6 ans en 1er - Passage aux toilettes des groupes 7/8 ans en 2nd - Passage aux toilettes des groupes 9/12 ans en 3^{eme} | <p>Passage aux toilettes par tranche d'âge. Les animateurs sont amenés à garder les listes de groupe toilettes pour organiser le passage et éviter l'amas de personnes dans les couloirs. Ils doivent veiller à ce que les enfants tirent les chasses d'eaux et se lavent les mains.</p> |
| 13h45-14h | <ul style="list-style-type: none"> - Explication déroulement après-midi - Explication des règles de vie - Installation des activités | <p>Une explication du déroulement de l'après-midi, ainsi que les règles de vie devront être faite durant ce temps. Les activités de l'après-midi</p> |
| 14h-15h30 | <ul style="list-style-type: none"> - Activités - Temps libre à la fin de l'activité | <p>Les animateurs auront installé en amont dans leur salle, les activités. Une caisse/ table d'activité sera disponible pour mettre leurs activités dans leur salle. L'accès à la régie ne sera pas autorisé.</p> |
| 15h30-16h | <ul style="list-style-type: none"> - Passage aux toilettes des groupes 6 ans en 1er - Passage aux toilettes des groupes 7/8 ans en 2nd - Passage aux toilettes des groupes 9/12 ans en 3^{eme} | <p>Passage aux toilettes par tranche d'âge. Les animateurs sont amenés à garder les listes de groupe toilettes pour organiser le passage et éviter l'amas de personnes dans les couloirs.☀ Ils doivent veiller à ce que les enfants tirent les chasses d'eaux et se lavent les mains.</p> |
| 16h-17h | <ul style="list-style-type: none"> - Temps goûter - Retour sur la journée - Nettoyage des gobelets -Pause des animateurs | <p>Les enfants sont installés dans leur salle après le passage aux toilettes. Les animateurs serviront les enfants tout en prenant en compte les allergies alimentaires. Un point sera fait avec l'équipe pendant le goûter. Il parlera de la journée, des difficultés, de la journée du lendemain, etc. Une pause de 10 min par groupe de 2 à 3 pourra être prise par les animateurs. (2 à 3 animateurs par pause)</p> |
| 17h-18h | <ul style="list-style-type: none"> - Accueillir les parents - Informer les parents du déroulement de la journée, transmettre les retours et informations | <p>Les animateurs partent de manière échelonnée de 17h30 à 18h. Sauf pour la réunion du lundi et vendredi. 2 animateurs partent toutes les 15 minutes - 1 animateur 6 ans et 1 animateur 7/8 ans, et/ou 9/12 ans. Lors du temps d'accueil, l'animateur partant à 17h45 devra être présent dans sa salle pour accueillir les parents. Pendant ce temps l'animateur ménage se chargera de terminer le balayage. Un coin jeu/dessin/lecture, etc. sera mis en place.</p> |

B. Les activités exceptionnelles

Les campings :

L'été, un camping est proposé 1 fois par semaine aux enfants qui le souhaitent, sur des jours différents en fonction de leurs groupes. Dans ce cas, l'enfant vient avec toutes ses affaires le matin du jour J et ne rentre chez lui que le lendemain soir. Les animateurs plantent les tentes dans le jardin de la bibliothèque. Les enfants campeurs sont invités à participer aux ateliers cuisines proposés dans la journée afin de préparer le repas du soir. L'organisation du camping :

- o Installation dans les tentes et douches (de 18h à 19h00)
- o Repas (19h00 à 20h00)
- o Veillée (21h à 21h30)
- o Coucher (21h30)
- o Lever des enfants (7h15)
- o Rangement des affaires et petit déjeuner (7h15 à 8h30)

Les enfants ne souhaitant pas dormir sur place peuvent repartir à 21h30, après la veillée. Un supplément de 8€ est demandé aux familles.

La piscine :

Un créneau piscine est proposé lors des vacances de printemps et d'été" 1 fois par semaine (selon activité déjà proposée) :

Mardi de 10h à 12h : 6 ans

Jeudi de 10h à 12h : 7/8 ans

Lundi de 10h à 12h : 9/12 ans

Les enfants qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas participer à la piscine vont dans un autre groupe le temps que leur groupe se baigne.

Les sorties :

Une semaine sur deux, une sortie à la journée ou demi-journée (selon la période) est organisée par l'accueil de loisirs. Une participation peut être demandée aux familles selon le coût du transport et / ou de la sortie.

C. L'équipe d'encadrement

L'encadrement est assuré par :

| Fonction | Prénom | Diplôme | Titulaire | Stagiaire | Non Diplômé |
|---------------|----------------------|------------|-----------|-----------|-------------|
| Direction S2 | COMMARE Jessica | BAFD | x | | |
| Direction S1 | DEMONCHY Matthieu | BAFD | | x | |
| Animatrice | BELTRAME Maeva | CAP AEPE | x | | |
| Animateur | BUSSON Hugo | BAFA | x | | |
| Animateur S2 | DEMONCHY Matthieu | BAFA | x | | |
| Animatrice | ELIOT Bénédicte | BPJEPS LTP | x | | |
| Animatrice | RENAULT Lisa | BAFA | x | | |
| Animatrice S2 | TORQUET Soane | BAFA | x | | |

D. Les objectifs pédagogiques

| Objectifs généraux | Objectifs opérationnels | Moyens | Evaluation |
|--|--|---|---|
| Apprendre la vie en collectivité | Favoriser l'autonomie des enfants | Proposer des activités adaptées à la tranche d'âge des enfants | Participation des enfants aux activités |
| | | Encourager les enfants à participer aux tâches de la vie quotidienne | Nombres d'enfants participant (débarassage, vaisselle, ...) |
| S'adapter aux besoins des enfants et des parents | Adapter l'offre d'accueil aux besoins des familles | Proposer des horaires échelonnés | Correspondance des horaires aux besoins des familles |
| | | Proposer des tarifs en fonction du quotient familial | Grille des tarifs |
| | Prendre en compte le rythme de l'enfant | Proposer des activités adaptées au temps périscolaire | Nombre d'enfants participant à l'activité |
| | | Proposer un temps calme si l'enfant en ressent le besoin | Nombre d'enfant en temps calme |
| Permettre à l'enfant d'être acteur de ses vacances | S'adapter aux envies et besoins des enfants | Mettre en place un planning varié ou l'enfant aura le choix | Nombre d'activités proposé |
| | | Respecter le rythme de vie des enfants | Prise en compte de la courbe de la journée |
| | Favoriser l'imaginaire | Eveiller les enfants à divers univers | Diversité des activités |
| | | Mettre en place des temps libres ou l'enfant pourra faire l'activité de son choix | Nombre de temps libres proposés |

III. Rôles et fonctions de l'équipe

A. La constitution de l'équipe

Les enfants sont accueillis par une équipe breveté (BAFD, BPJEPS, BAFA, CAP petite enfance, BAPAAT, en stage ou titulaire, PSC1)

La constitution de l'équipe pédagogique : le nombre d'animateur titulaire et stagiaire est ajusté en fonctions des enfants inscrits aux différents ALSH en respectant les recommandations de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

- Rôles de l'équipe de Direction :
 - Le recrutement et l'animation de l'équipe.
 - La gestion financière, matérielle et administrative.
 - Les relations avec les différents partenaires et les familles.
 - La formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires.

Elle est garante de la sécurité physique, morale et affective des enfants.

Elle est garante de la mise en œuvre du projet pédagogique et rend compte de son travail au directeur et président de l'association.

- Rôles des animateurs :
 - Animer les différents moments de la journée.
 - Accueillir les enfants et leurs familles dans la bienveillance.
 - Préparer des activités, les mettre en place et « ranger ».

Ils sont garants de la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant, ils sont garants du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie, de sécurité.

Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définis en équipe.

Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan.

- L'assistant Sanitaire :

Le directeur de l'ALSH est assistant sanitaire s'il a son PSC1 ou AFPS. Il est le référent en cas de problème majeur.

Tout animateur titulaire du PSC1, SST, ... peut prodiguer des soins aux enfants.

Ceux-ci doivent être consignés dans le cahier d'infirmier.

· Bénévoles

Des jeunes non diplômés, âgés de 16 à 18 ans, souhaitant découvrir le travail d'animateur pourront intégrer l'équipe en observation. Leur place et leur rôle sont toujours bien défini avec le reste de l'équipe et expliqué aux enfants.

B. La formation des animateurs

L'équipe de Direction est garante de la formation des animateurs. Elle suit plus particulièrement les animateurs en formation (BAFA, ou formation professionnelle) et assure leur validation. Un protocole de suivi est mis en place avec chacun (temps d'évaluations individuelles formelles et informelles). Les critères de validation sont précisés en début de centre.

C. Personnel de service

A la MPT, un agent d'entretien est présent tous les matins pour le nettoyage des sanitaires et des parties communes. Le nettoyage de chaque salle est confié aux animateurs.

Au restaurant scolaire, un chef cuisinier et un commis de cuisine sont mis à disposition par la société de restauration. Ces personnes sont également en charge du service. La MPT mets à disposition un agent d'entretien pour le débarrassage, la vaisselle et le nettoyage de la salle.